

Rapport annuel 31.12.2016

Millesimo Tocqueville Dividend 1

Table des matières

| | | |
|------|---|---|
| 1. | Définition..... | 2 |
| 2. | Politique d'investissement du Millesimo Tocqueville Dividend 1 | 2 |
| 3. | Composition du Millesimo Tocqueville Dividende 1 en montants et pourcentages en 31 décembre 2016. | 3 |
| 4. | Gestionnaires | 3 |
| 5. | Mouvements dans la composition du portefeuille Millesimo Tocqueville Dividend 1 pendant 2016 (en euros) . | 4 |
| 6. | Evolution de la valeur de l'actif du Millesimo Tocqueville Dividend 1 | 4 |
| 7. | Évolution graphique de la valeur de l'unité du Millesimo Tocqueville Dividend 1 | 5 |
| 8. | Description des risques | 5 |
| 8.1. | Situation du risque | 5 |
| 8.2. | Indicateur de risque : la classe de risque..... | 5 |



1. Définition

MILLESIMO Tocqueville Dividend 1 est un fonds d'investissement interne lié au produit d'assurance 'MILLESIMO Tocqueville Dividend', émis par AXA Belgium. Les versements uniques effectués par les souscripteurs sont investis dans ce fonds et convertis en parts de ce fonds, appelées "unités".

Durée du fonds d'investissement interne

Le fonds a une durée fixe de 10 ans et une semaine.

Prise d'effet : 19/02/2007.

Terme : 27/02/2017. En cas de vie de l'assuré la contre-valeur des unités est versée à la date d'échéance selon leur valeur à ce moment.

2. Politique d'investissement du Millesimo Tocqueville Dividend 1

Politique et objectifs d'investissement

Le fonds d'investissement interne «Millesimo Tocqueville Dividend 1 » vise :

1. à offrir à l'investisseur par la voie d'un investissement dans des organismes de placement collectif une participation dans un portefeuille composé principalement en actions européennes qui est géré de façon active
2. et à atteindre au terme une valeur d'unité correspondant au minimum à la valeur d'unité initiale de 100 euro.

Dans le but de réaliser cette politique de gestion, le fonds d'investissement interne investit (à 100%) ses actifs dans le sous-fonds AXA Millesimo TD du fonds commun de placement de droit luxembourgeois AXA Active Protection, dont le prospectus sera disponible dans tous les points de vente. Conformément aux termes du Prospectus d'AXA Active Protection, le sous-fonds AXA Millesimo TD est susceptible d'investir ses actifs sur les marchés financiers internationaux, en actions ou autres parts, en obligations ou autres titres de créance, en actifs monétaires, en titres similaires et parts d'organismes de placement collectif ou, pour la couverture du portefeuille, en produits dérivés. Le sous-fonds AXA Millesimo TD est géré de manière dynamique par AXA Investment Managers Paris S.A., Coeur Défense Tour B, La Défense 4, 100 Esplanade du Général de Gaulle, 92400 COURBEVOIE, sur délégation financière de la société de gestion AXA Funds Management S.A. Il est investi dans:

1. d'une part dans des actifs monétaires ("l'Actif Non-Risqué"), destinés à protéger et à stabiliser le portefeuille et la valeur liquidative au terme du sous-fonds. L'Actif Non Risqué est composé d'actifs monétaires à court terme ou de parts d'organismes de placement collectif à vocation monétaire ou monétaire plus. Eventuellement le gestionnaire financier peut être amené à simuler les actifs monétaires par des investissements dans l'Actif Risqué don't il diminuerait la volatilité par des ventes de futures sur indices
2. et d'autre part, dans le but de dynamiser sa performance, dans des fonds gérés par des gestionnaires réputés qui investissent dans des actions européennes correspondant à la politique de gestion ("l'Actif Risqué"). L'Actif Risqué sera composé à l'origine de parts de capitalisation du fonds commun de placement de droit français Tocqueville Dividende (code isin FR0000974503), exprimé en euros, géré par Tocqueville Finance SA., 8, rue Lamennais, 75008 Paris. L'objectif du FCP Tocqueville Dividende est, dans le cadre d'une allocation dynamique actions décidée par la société de gestion, de profiter du développement de l'économie européenne en investissant sur les actions cotées des marchés financiers européens (principalement français) distribuant un dividende important tout en recherchant à limiter les risques de forte variation du portefeuille.

Le FCP Tocqueville Dividende répond à une gestion en pure sélection de valeurs, sans tenir compte d'une référence à un indice, secteur d'activité. Il n'est donc pas soumis à un indice de référence. Le fonds sera exposé entre 75% et 100% de l'actif en actions des pays de la Communauté Européenne et pourra recourir de manière discrétionnaire à une surexposition via des instruments dérivés. Les actions des autres pays de l'OCDE (incluant l'Europe élargie) pourront également être présentes dans une



limite de 10% de l'actif. Des obligations (de notation minimum B au moment de l'achat), bons du Trésor et autres titres de créances négociables dans la limite de 25% du total de l'actif du fonds pourront être placés dans l'actif du fonds dans un souci de maintien d'une faible volatilité. Enfin, dans un souci de surexposition du fonds ou, au contraire de couverture du risque du fonds du fait d'une anticipation haussière ou baissière des marchés boursiers de la part des gérants, le fonds pourra avoir recours à l'utilisation des produits dérivés.

Le rapport entre l'Actif Risqué et l'Actif Non Risqué est géré activement conformément à la technique CPPI (gestion coussin) et peut ainsi évoluer de 100% investis en Actif Risqué, à 100% en Actif Non Risqué – ce dernier cas de figure ayant pour objet de protéger le portefeuille et la valeur liquidative au terme du sous-fonds AXA Millesimo TD en cas de forte baisse de l'Actif Risqué. Pour augmenter le niveau de participation dans l'Actif Risqué, le gestionnaire financier, AXA Investment Managers Paris, se réserve la possibilité d'investir, dans le respect de la réglementation luxembourgeoise en vigueur, dans des contrats equity-swap ou d'utiliser des facilités de trésorerie octroyées par l'institution dépositaire, de manière à exposer le portefeuille du sous-fonds AXA Millesimo TD jusqu'à 150% à l'Actif Risqué. En outre, le gestionnaire financier devra, dans certains cas, investir de manière irrévocable jusqu'à 100% dans un panier d'obligations dont l'échéance se situe peu avant ou à la maturité du sous-fonds.

Le gestionnaire financier du sous-fonds AXA Millesimo TD, en accord avec la compagnie d'assurances, se réserve le droit de remplacer entièrement ou partiellement, pendant la durée de l'investissement, Tocqueville Dividende, de Tocqueville Finance, par d'autres fonds UCITS III dont la politique de gestion répond aux exigences du fonds d'investissement interne. Ceci serait notamment le cas si le fonds Tocqueville Dividende était fermé aux nouvelles souscriptions pendant la durée du sous-fonds AXA Millesimo TD.

L'entreprise d'assurance et le gestionnaire financier ne sont pas responsables de la faillite éventuelle des institutions auprès desquelles elle a placé, vendu ou acheté des actifs financiers du fonds interne. Les conséquences de la faillite sont à la charge des souscripteurs. La fixation d'objectifs n'empêche pas que les performances découlant de l'évolution escomptée de la valeur de l'unité dans le fonds ne sont pas garanties et que ces performances peuvent fluctuer dans le temps en fonction de la conjoncture économique et de modifications légales. Le risque financier de l'opération est supporté par les souscripteurs.

3. Composition du Millesimo Tocqueville Dividende 1 en montants et pourcentages en 31 décembre 2016.

| Fonds interne | Actif | ISIN | Devise | Quantité | Cours | Valeur (€) | % Portefeuille | % Actif |
|----------------------------------|--|--------------|--------|----------|--------|------------|----------------|---------|
| Millesimo Tocqueville Dividend 1 | AXA Active Protection AXA Millesimo Tocqueville Dividend | LU0285265129 | EUR | 101.487 | 100,04 | 10.152.759 | 100,00% | 100,00% |

Afin de protéger les montants initialement versés par les investisseurs, toutes les parts restantes du fonds ont été vendues. Le portefeuille entier a été à cette date échangé contre 2 coupons zéro pour lesquels la date d'échéance correspond à la maturité d'AXA Life Protected Millesimo Tocqueville Dividend 1.

4. Gestionnaires

Gestionnaire du fonds interne du Millesimo Tocqueville Dividende 1

AXA Belgium SA
Boulevard du Souverain 25
1170 BRUXELLES

Gestionnaire de AXA Millesimo Tocqueville Dividend, compartiment du FCP luxembourgeois AXA Active Protection

Ce compartiment est géré par :
AXA Fund Management S.A.
58, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte
L-1330 Luxembourg



Grand-Duché du Luxembourg

AXA Fund Management S.A. délègue la gestion du compartiment à :
 AXA Investment Managers Paris
 Cœur Défense - Tour B
 La Défense 4
 100, Esplanade du Général de Gaulle
 92932 Paris La Défense Cedex

Gestionnaire du compartiment Tocqueville Dividend de la sicav de droit français Tocqueville Dividende.
 Tocqueville Finance SA
 8, Rue Lamennais
 75008 Paris

5. Mouvements dans la composition du portefeuille Millesimo Tocqueville Dividend 1 pendant 2016 (en euros)

| | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin |
|---------------|-----------------|----------|-----------------|----------|----------|----------|
| Souscription | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Remboursement | -113.176 | 0 | -325.798 | 0 | 0 | 0 |
| | -113.176 | 0 | -325.798 | 0 | 0 | 0 |

| | Juillet | Août | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre |
|---------------|----------|----------|-----------|----------|----------|----------|
| Souscription | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Remboursement | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

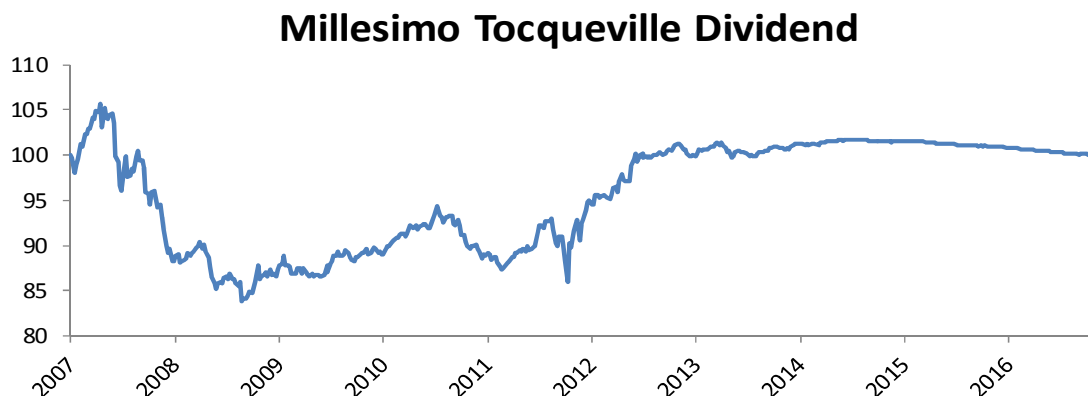
6. Evolution de la valeur de l'actif du Millesimo Tocqueville Dividend 1

| Fonds interne | Actif | 31/12/2014 | 31/12/2015 | 31/12/2016 |
|----------------------------------|--|------------|------------|------------|
| Millesimo Tocqueville Dividend 1 | AXA Active Protection AXA Millesimo Tocqueville Dividend | 13.806.292 | 10.685.102 | 10.152.759 |



7. Évolution graphique de la valeur de l'unité du Millesimo Tocqueville Dividend 1

Le graphique donne l'évolution depuis le lancement jusqu'à 31/12/2016.



8. Description des risques

8.1. Situation du risque

- **d'un risque de crédit:** si l'émetteur et/ou le garant (respectivement AXA Belgium Finance (NL) bv et AXA Bank Europe s.a.) étai(en)t en défaut, par exemple en cas de faillite, il se pourrait que vous, en tant qu'investisseur, perdiez tout ou partie de votre capital.
- **d'un risque de fluctuation du cours:** si vous cédez avant l'échéance finale, le prix de vente sera influencé à ce moment par divers facteurs, dont l'évolution générale des taux d'intérêt (en cas d'augmentation des taux du marché, ce prix sera inférieur), de la volatilité des marchés et de la santé financière de l'émetteur et du garant. En fonction de ces facteurs, il se pourrait que la valeur de rachat soit inférieure à la valeur d'achat nominale. Vous n'avez droit au remboursement de 100% du capital investi (avant taxe et frais) qu'à l'échéance finale, sous réserve du risque de crédit (voir ci-dessus).
- **Risque de capital:** à l'échéance finale, il est possible que le capital investi (hors frais) ne soit pas remboursé intégralement. En fonction de l'évolution du sous-jacent, une perte jusqu'à 10 % est possible.

8.2. Indicateur de risque : la classe de risque

La classe de risque offre une indication du risque lié à un placement.

Elle se calcule sur la base de la dérogation type sur une base annuelle des rendements bimensuels, exprimés en euros.

Les classes de risque sont définies comme suit :

- classe 0 : la dérogation type se situe entre 0 et 2,5%
- classe I : la dérogation type se situe entre 2,5% et 5%
- classe II : la dérogation type se situe entre 5% et 10%
- classe III : la dérogation type se situe entre 10% et 15%
- classe IV : la dérogation type se situe entre 15% et 20%
- classe V : la dérogation type se situe entre 20% et 30%
- classe VI : la dérogation type est supérieure à 30%

Evolution de la classe de risque du Millesimo Tocqueville Dividende 1

- classe de risque au 31 décembre 2016: II

